

UN JEUNE BANDIT EST
ABATTU PAR LES GENDAR-
MES. — La gendarmerie appren-
nait récemment que l'auteur de
plusieurs attentats commis à
Scaër et Saint-Thurien, était un
nommé Louis Le Cras, 18 ans,
cultivateur à Loge-Gaor, en Scaër.
Le dernier s'était réfugié chez
un parent au hameau de Kerlan,
en Kernével. C'est là que sept
gendarmes, appartenant aux bri-
gades de Scaër et Bannalec le
découvrirent. Le Cras, sortant de
l'habitation, fut sommé de s'ar-
rêter ; comme il refusait, les gen-
darmes tirèrent sur lui plusieurs
coups de revolver.
Grièvement atteint, Le Cras
fut transporté à l'hôpital de
Quimper, où il devait succomber
les suites des ses blessures.

Cathy Le Cras

13 mars ·

Bonjour, je viens de retrouver le parcours d'un neveu de mon grand-père : Louis René Le Cras, né le 18 septembre 1926 à Scaër, fils de Jean-Raymond et Marie-Jeanne Goapper. L'Echo de la Bretagne (7 janvier 1944), presse contrôlée par Vichy, donnait la version d'un dangereux terroriste abattu par les gendarmes et décédé de ses blessures à l'hôpital de Quimper. Sans aucun doute une dénonciation. On retrouve sa trace sur le site Mémoire des Hommes. Il était engagé dans les FFI et est décédé par noyade à Châteaulin le 22 août 1944 (soit huit mois plus tard que la version officielle). La ville a été libérée le 11 août mais de nombreux résistants étaient gardés prisonniers et torturés des mois durant. Il avait 17 ans. Mon père, né en 1943, avait entendu parler d'un "Ptit Louis" abattu par des Français, dans son esprit c'était un collabo... Louis René était aussi le cousin d'André Le Cras FFI, autre neveu de mon grand-père (pépé était engagé dans le Maquis de Scaër).

Louis René LE CRAS

Mort pour la France le 22-08-1944 (Châteaulin, 29 - Finistère, France)

Né(e) le/en 18-09-1926 à Scaër (29 - Finistère, France)

17 ans, 11 mois et 3 jours

Carrière

Statut militaire

Unité FFI du Finistère

Mention Mort pour la France

Cause du décès noyade

Sources Service historique de la Défense, Caen

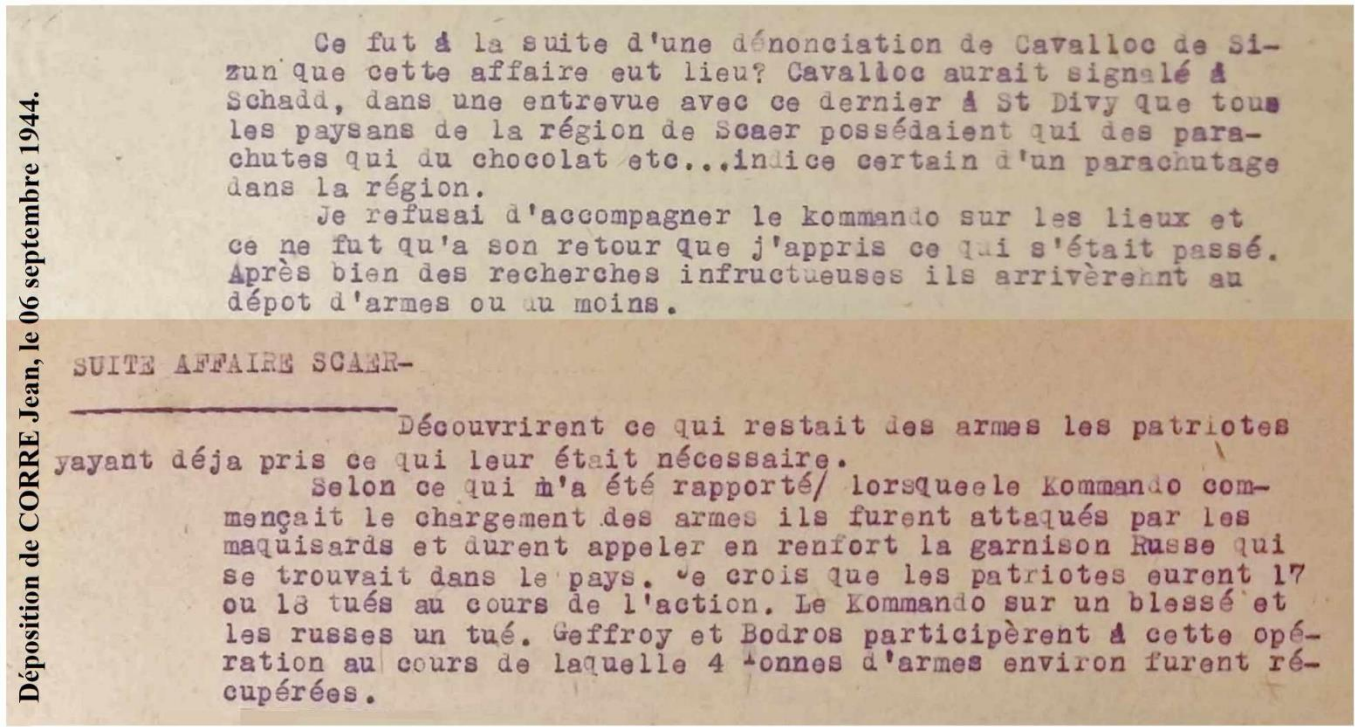
Cote AC 21 P 71482

Les documentations individuelles se trouvent principalement à Vincennes et Caen, peut-être aussi sur les rapports de Feldgendarmérie aux Archives Départementales de Quimper...

On connaît surtout sur Scaër et sa région, l'indicateur CAVALOC Jean-Marie (entrepreneur d'autocars et conseiller municipal de Sizun), et le Kommando de Landerneau :

<https://www.facebook.com/groups/1545603285687980/posts/2091625111085792/>

il faut alors rechercher dans le site et taper CAVALOC dans la loupe en haut à droite !



Déposition de CORRE Jean, qui avait refusé d'accompagner le Kommando à Scaër, où d'après CAVALOC, tous les paysans de la région possédaient qui des parachutes, qui du chocolat, etc..., indices certains d'un parachutage dans la région.

Quelques infos complémentaires d'après la déposition de HORSH Friedrich, interprète, chef du personnel pour l'administration du Kommando de Landerneau, le 29 septembre 1944, sur l'affaire de Scaër (dossier SHD Vincennes n° GR 28 P 6 98) :

SHAAD du Kommando de Landerneau avait appris par l'indicateur CAVALOC Jean-Marie (entrepreneur d'autocars et conseiller municipal de Sizun), l'existence d'un maquis et d'un dépôt d'armes dans la région de Scaër.

Ce Kommando composé de quelques Français et avec le concours d'un autre I.C. Kommando, partit donc dans cette région et l'opération se fit renforcée sous la direction de l'oberst HETT Friedrich, spécialisé dans le démantèlement de maquis, et de troupes russes qui ont principalement agi dans le nettoyage de la région et qui ont effectué des contrôles sur les routes.

Ils s'arrêtèrent d'abord à Coray, rechercher un présumé résistant, mais ne l'ayant pas découvert, LE BIHAN Louis, maire de cette commune fut arrêté, n'ayant pas signalé le passage d'une troupe ayant défilé en ville.

Puis un jeune homme porteur d'un parachute fut découvert. Il fut frappé et mena sur le lieu de parachutage, de contenaires et caisses vides.

Une jeune fille se borna à dire que « nous avons des yeux pour regarder », et en suivant les traces des roues de charrettes, le dépôt d'armes fut découvert...

8° - Affaire de Scaer.

SCHAAD avait appris par un indicateur de Sizun que j'ai su plus tard se nommer CAVALLOCC, l'existence d'un dépôt d'armes dans la région de Scaer. Le Kommando partit donc dans cette région et l'opération se fit sous la direction du Colonel HETH avec le concours de l'ordre de me rendre avec SCHAAD troupes Russes et d'un autre i.C. Kommando. Je reçus tout d'abord l'ordre de me rendre avec SCHAAD, ROOSEN-RUNGEN et

Déposition de HORSCH Friedrich, le 29 septembre 1944.

Je reçus tout d'abord l'ordre de me rendre avec SCHAAD, ROOSEN-RUNGEN et quelques soldats à CORAY où nous devions arrêter un jeune homme signalé comme étant de la Résistance. Nous n'avons pas découvert l'intéressé, mais nous avons ensuite arrêté le Maire de cette commune qui n'avait pas signalé le passage d'une troupe de la Résistance ayant défilé en ville. Nous l'avons conduit devant le Colonel et j'ignore ce qu'il est devenu par la suite. Lorsque nous sommes revenus au P.C. du Kommando situé à proximité du bourg de SCAER nous avons appris que durant notre absence, un jeune homme avait été rencontré porteur d'un parachute. Arrêté et interrogé, il reconnut avoir participé au parachutage et accepta de conduire le Kommando sur les lieux où il s'était produit. Ce jeune homme avait été frappé par les soldats au cours de son interrogatoire. Rendu sur le lieu du parachutage, nous n'y avons découvert que des contenaires et caisses vides. Par la suite, grâce aux indications fournies par une jeune fille, qui s'est d'ailleurs bornée à nous dire que nous avons des yeux pour regarder, et en suivant des traces de charrettes, nous avons réussi à découvrir un dépôt d'armes. Je ne sais exactement combien de prisonniers ont été faits au cours de cette opération, car c'est le Colonel qui en avait la direction et c'est lui qui s'est chargé des prisonniers. Ce sont les troupes russes qui ont principalement agi dans ce nettoyage de la région et qui ont effectué des contrôles sur la route. Le soir même, le Kommando est rentré à LANDERNAU. Je ne me souviens pas si des français nous accompagnaient.